

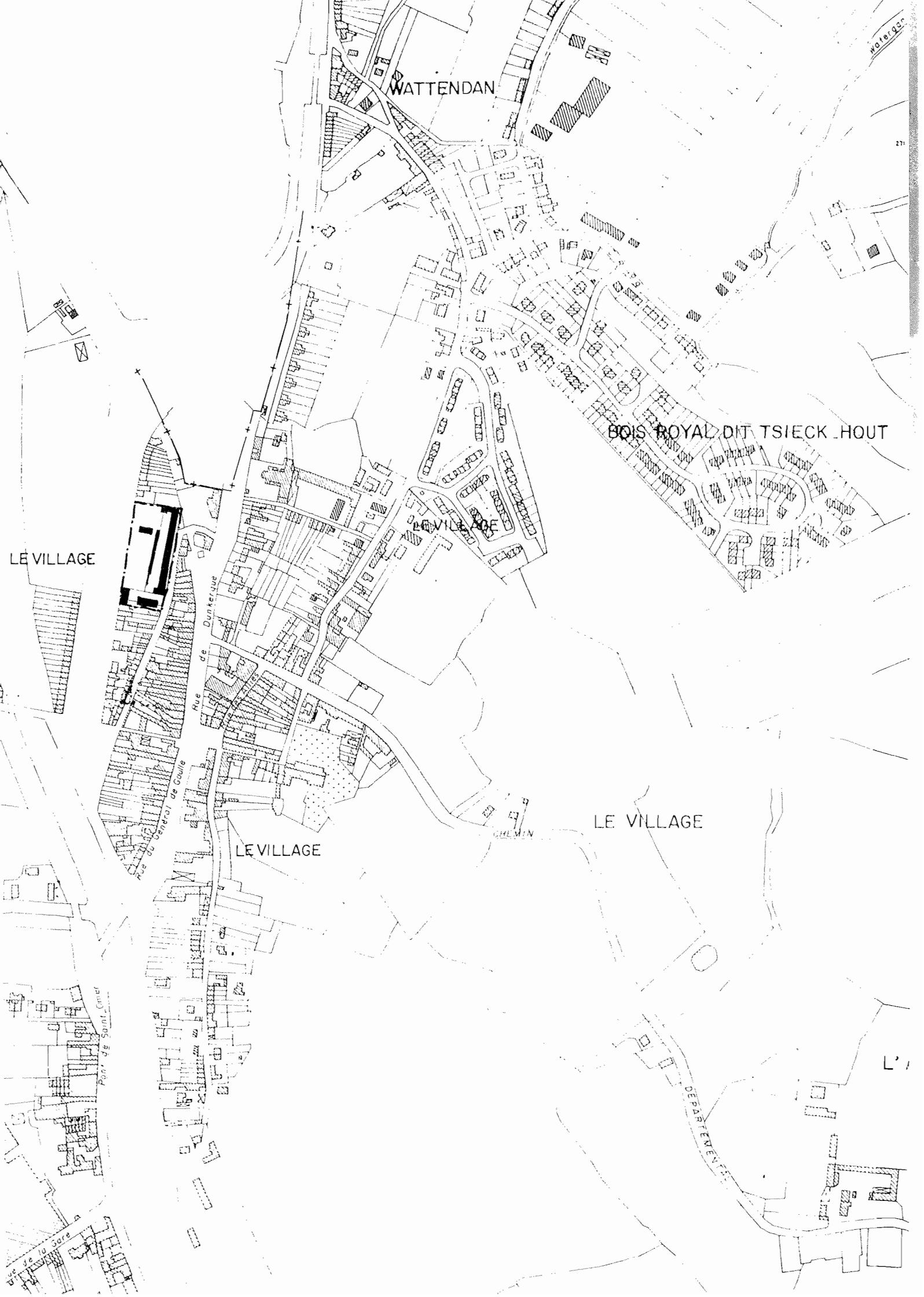


EXTENSION ET REORGANISATION  
DU COLLEGE DU SACRE COEUR

WATTEN

AVRIL - 1990 -





WATTENDAN

BOIS ROYAL DIT TSIECK HOUT

LE VILLAGE

LE VILLAGE

LE VILLAGE

LE VILLAGE

Rue de Dunkerque

Rue de la Gouille

PONT DE SAINT-COMER

GULMEN

DEPARTEMENT

Rue de la Sore

WATERGAT

27

## REORGANISATION DE L'ECOLE DU SACRE WATTEN

### A - OBJECTIFS

Création d'un bâtiment pour les cinq classes élémentaires se trouvant dans le bâtiment rue du Bailly.

Usage de ce bâtiment en classes pour le collège.

Etude de faisabilité portant sur :

- la capacité d'accueil de la propriété.
- la réorganisation générale des lieux dans le but d'améliorer
  - . le plaisir à vivre des élèves et des enseignants
  - . le dialogue de l'établissement avec son environnement proche.

### B - BASE QUANTITATIVE DU PROGRAMME

Cinq classes d'école élémentaire

Eléments de programme.

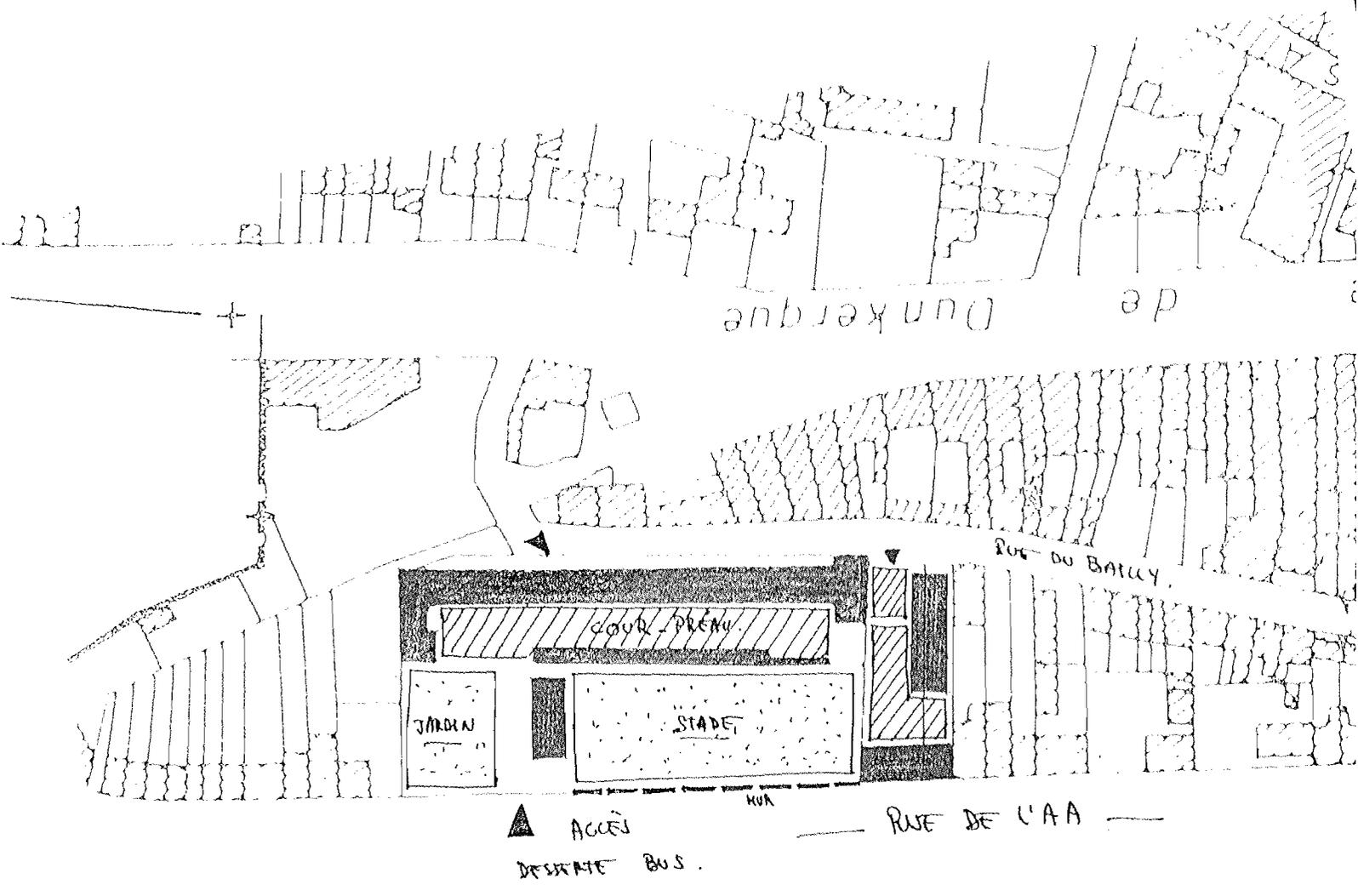
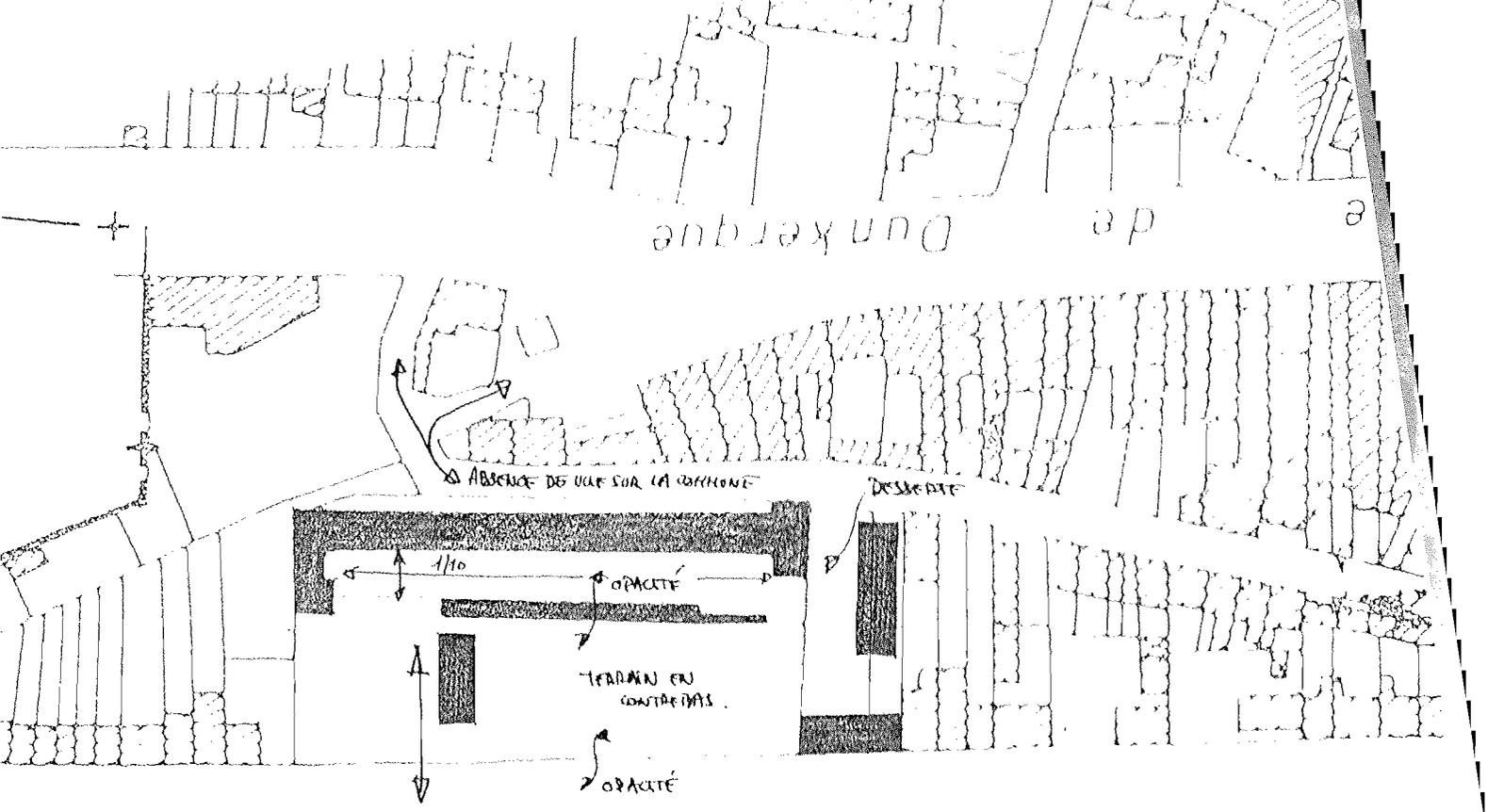
- Classes + ateliers	50 + 10	5	300 m <sup>2</sup>
- Salle polyvalente	60	1	60 m <sup>2</sup>
- Circulation, entrée	140	1	140 m <sup>2</sup>
- Sanitaires	50	1	50 m <sup>2</sup>
- Stockage	15	1	15 m <sup>2</sup>
- B.C.D.	60	1	60 m <sup>2</sup>
- Informatique	50	1	50 m <sup>2</sup>
			-----
			<b>675 m<sup>2</sup></b>

675 m<sup>2</sup> utiles à pondérer à 1,3 pour S.H.O.N.

Environ 800 m<sup>2</sup> H.O. à 900 m<sup>2</sup> H.O.

Espace de récréation 600 m<sup>2</sup> dont préau : 100 à 150 m<sup>2</sup>

- Locaux direction.....considérés comme existants et maintenus dans le bâtiment actuel.
- Restauration dans le bâtiment actuel.



## **C - BASE QUALITATIVE DU PROGRAMME - ANALYSE DES LIEUX**

Pratique actuelle de la rue de l'Aa comme accès plus confortable que la rue du Bailly, notamment pour les bus.

Rue de l'Aa très ouverte, aérée et propice, avec des aménagements simples, à un usage pertinent et valorisant pour l'école et la ville.

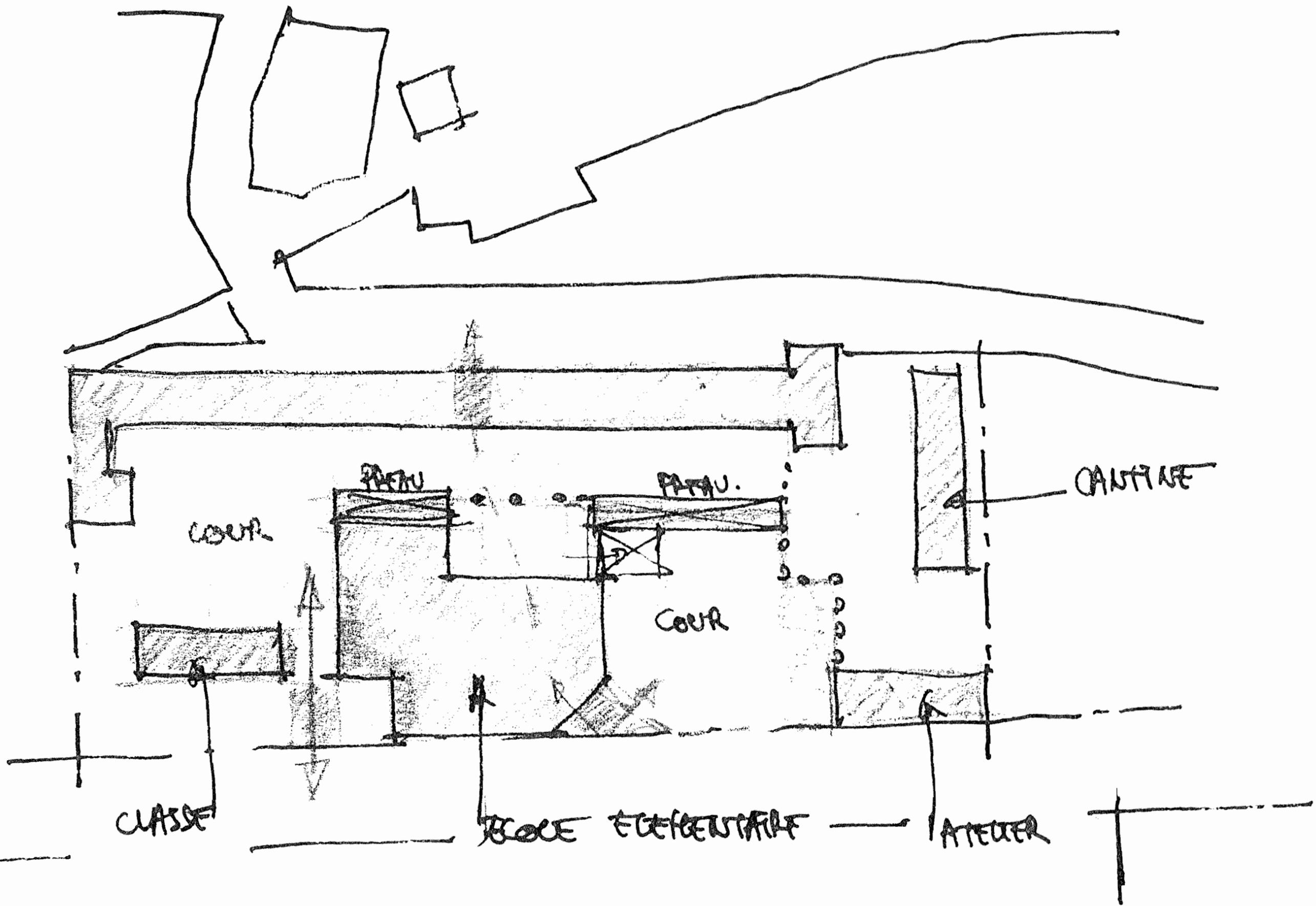
Projet d'aménagement de "l'esplanade" en cours de réflexion par la commune pouvant contribuer au bon usage des lieux.

Sous-occupation et sous-valorisation de l'espace herbeux "stade de l'école" situé en contrebas de la rue de l'Aa.

Manque d'espaces extérieurs hiérarchisés à l'ensemble de l'école : suite d'espaces résiduels (face aux ateliers, à la cantine, cour d'école en forme de couloir...).

Absence totale de l'école sur la ville.

Présence d'espaces verts communaux rue de l'Aa, (ancien canal de la Colme) pouvant sous réserve d'accords municipaux, accueillir les activités sportives de l'école et du collège.



## D - PROPOSITIONS

Des hypothèses étudiées cherchant à épargner les bâtiments existants, aucunes ne se sont avérées pertinentes.

Ici est présentée une hypothèse amenant le déplacement du préfabriqué de 2 classes ainsi qu'une modification des préaux. C'est semble-t-il "le prix" à payer pour une meilleure utilisation des lieux.

Ce croquis est une illustration de la vraisemblance de ce projet en prenant appui notamment sur trois thèmes :

### Aération et valorisation des entrées

- Officialisation rue de l'Aa.
- Valorisation rue du Bailly (vues sur un espace planté).

### Hiérarchisation des espaces de cour

- Cour existante coupée en deux par des plantations pour en changer les proportions.
- Création d'un carré de 25 m de côté pour le collège.
- Parvis face à la cantine.
- Espace libre devant l'atelier.

### Apport végétal

- Sur la rue de l'Aa en accompagnement de l'entrée.
- Dans la cour de l'école élémentaire.
- En élément structurant l'espace :
  - entrée Est
  - parvis cantine

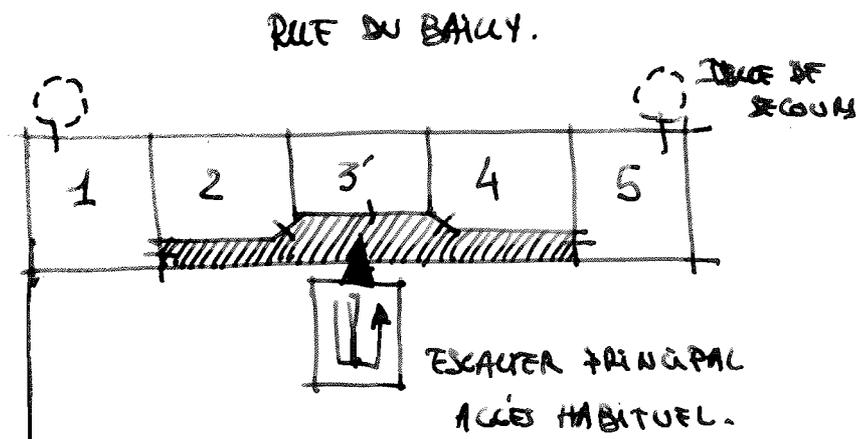
## E - LE COLLEGE

L'espace libéré par l'école élémentaire permet d'occuper la quasi totalité du bâtiment principal en salle de cours pour le collège.

La mise en conformité des locaux, notamment en matière de réglementation incendie nécessite des travaux importants (escaliers, cloisons coupe-feu entre couloirs et classes, plafonds coupe-feu...).

L'impact financier et technique de tels travaux sera tel qu'il semble opportun de s'assurer de la cohérence globale des dessertes du bâtiment sachant qu'une nouvelle organisation, génératrice de coût peut également améliorer la valeur d'usage des lieux et être facteur d'économie dans la mise en oeuvre et la gestion de l'établissement.

Une telle réorganisation devra se faire avec la commission communale de sécurité, certaines dispositions pouvant être sujettes à interprétation (notamment la notion de cul de sac).



## F - COUT

COUR

Sur la base de quatre opérations récentes de ce type dans le département du nord, il est possible d'établir une fourchette de prix du m<sup>2</sup> H.O. entre 4 500 F. et 6 500 F T.T.C.

Le programme tel qu'esquisser dans ce document prévoit entre 800 m<sup>2</sup> et 900 m<sup>2</sup> H.O.

Le coût estimer des travaux se situerait donc autour de 4,5 millions F T.T.C.

A ce coût bâtiment, il convient d'ajouter celui correspondant au déplacement du préfabriqué et à la réalisation des espaces extérieurs.